

Novembre
2021

n°281

**Compte-rendu
de la réunion du
4 Novembre 2021**

Flash communal

Grammond

Présents :

- Patrice CARTERON (Maire)
- Bruno GREGOIRE (Adjoint)
- Catherine GANDIN (Adjointe)
- Joël SEON (Adjoint)
- Cyril VILLARD (Adjoint)
- Paul BONNIER
- Xavier GRANJON
- Lucia POINT
- Thierry VACHON
- Murielle BEYNEL
- Laurent CHIPIER
- Jean-Pierre POULAT
- Sandra PADEL
- Gilles THELISSON

Excusé :

- Damien GIANDOLINI

• ADHESION AU CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL

Le 7 octobre 2021, le conseil municipal a décidé d'adhérer au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du personnel du CDG 42. Suite à un courrier du 19 octobre 2021, le Centre de Gestion (CDG) de la Loire a informé la commune que l'assureur CNP étant en déséquilibre financier pour son contrat groupe d'assurance des risques du personnel et pour faire face à cette situation, une augmentation des tarifs de 11% et une franchise de 10% sur les indemnités journalières allaient être appliquées. Malgré ces changements, le conseil municipal décide de confirmer, à l'unanimité des membres présents, son adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du personnel du CDG 42.

• CHANGEMENT CHAUFFERIE

Comme évoqué lors du conseil municipal du 9 septembre, le changement de la chaufferie est nécessaire. Suite aux différentes études et à de nombreuses réflexions, le conseil municipal décide de transférer au SIEL-TE Loire, la compétence « Production et distribution de chaleur ». Le SIEL-TE deviendra ainsi propriétaire de la nouvelle chaufferie pendant 20 ans, en assurera l'entretien et la louera à la commune.

• ADHESION « TELEGESTION » AVEC LE SAGE

Dans le cadre de la compétence optionnelle « SAGE », à laquelle la commune adhère, le SIEL-TE propose une option « télégestion » comprenant l'installation d'un système de télégestion ainsi que sa maintenance. Le coût prévisionnel de l'installation du système de télégestion est de **18 800,00 € HT**. Ces travaux étant éligibles à plusieurs subventions exceptionnelles pour un montant de **10 452,00 € HT**, le coût résiduel pour l'installation du système sera donc de **8 348.00 € HT**. A la suite de ces différentes informations, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'adhérer à cette option.

• ADHESION « GEOLOIRE ADRESSE » AVEC LE SIEL

L'adressage des habitations représente un enjeu pour notre territoire, notamment pour la commercialisation du réseau fibre optique. Afin d'accompagner la commune, les élus du SIEL-TE proposent de mettre à notre disposition un outil : Géoloire Adressage. Cet outil permettra la création des adresses au fil de l'eau, synchronisée à la phase des autorisations d'urbanisme et ainsi la commercialisation de nouvelles prises avec une gestion automatique des informations fournies. Il sera possible de procéder à la mise à jour des adresses existantes ou de signaler des doublons. Cette organisation garantira la complétude de la Banque Adresse Nationale, l'accès aux données par l'ensemble des administrés, des structures et des services. Elle facilitera la mise à jour des différentes bases notamment celles des navigateurs GPS. Une redevance annuelle de 10 € est demandée. Le conseil municipal décide d'adhérer à ce service et autorise le Maire à signer la convention.

• DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION POUR UN TERRAIN SYNTHETIQUE

Le conseil municipal décide de déposer une demande de subvention auprès de la Région pour la réalisation d'un terrain synthétique sur l'ancien terrain stabilisé qui est très abîmé.

• CITY STADE ET AIRE DE JEUX

Le futur city stade et les jeux pour les enfants ont été présentés. Les entreprises qui ont été choisies sont : **DUMONT Mickael Travaux Publics** pour la plateforme, **KOMPAN** pour le City Stade et les jeux et **DELTA PAYSAGE** pour la pose. Les travaux devraient commencer en cette fin d'année ou au début de l'année prochaine.

• QUESTIONS DIVERSES

Logements sociaux : Comme évoqué lors de la réunion du 9 juillet 2021 avec les riverains du terrain de tennis, une réunion aura lieu prochainement avec ces derniers pour présenter les projets proposés par le bailleur « Bâtir et Loger ».



Suivez l'actualité de Grammond sur :

- ❖ Facebook : www.facebook.com/Grammond42.Commune
- ❖ Internet : <https://www.grammond.fr/>

✓ **Recensement militaire :**

Les jeunes gens et jeunes filles nés en **décembre 2005**, doivent se présenter en Mairie, munis de leur **carte d'identité et du livret de famille des parents**, dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans. L'attestation de recensement, remise par la Mairie, est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Les jeunes recensés doivent s'inscrire, par la suite, dans l'espace jeune du site majdc.fr.

✓ **Fermeture du secrétariat de mairie et de l'agence postale :**

- ❖ L'agence postale sera fermée du **27 décembre au 1^{er} Janvier 2022 inclus**.
- ❖ Le secrétariat de mairie sera fermé du **24 au 31 décembre 2021 inclus**.

✓ **Distribution sacs poubelles :**

La distribution des **sacs poubelles** aura lieu à la **salle d'œuvre** aux dates et horaires suivants :

- **Vendredi 7 janvier 2022** de 15h à 19h
- **Samedi 8 janvier 2022** de 9h à 12h
- **Samedi 15 janvier 2022** de 9h à 12h

✓ **Piscine HURONGUES :**

La fermeture de la piscine d'HURONGUES sera prolongée, pour cause de travaux, jusqu'en février 2021.

✓ **Appartement à louer :**

A louer à compter du 1^{er} janvier 2022 :

- Appartement de 67 m²
- 1 pièce à vivre avec une alcôve, 1 chambre
- Remis à neuf
- 380 € (loyer + chauffage)
- Au cœur du village, proche commerces

Merci de contacter la mairie de Grammond, pour plus de renseignements au 04 77 20 87 38.

✓ **Comice des 4 Cantons :**

Dès à présent réservez votre week-end du 25 et 26 juin 2022.

Le comice aura lieu à la gare routière et sur le terrain stabilisé de CHAZELLES SUR LYON.

Producteurs, commerçants, artisans... vous souhaitez exposer lors du comice, merci de bien vouloir vous présenter en mairie.

✓ **Bourses Initiatives Jeunes (pour les jeunes de 11 à 17 ans) :**

Tu as un projet personnel ou entre copains ? Décroche une bourse pour t'aider à la réaliser !
Qu'il soit humanitaire, environnemental, sportif, citoyen, artistique, solidaire... Donne vie à ton projet.

Pour plus d'informations contacte le service Jeunesse de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais au 04 78 19 05 14 ou par mail à l'adresse initiatives.jeunes@cc-mdl.fr.

✓ **Marché de Noël Saint-Martin-en-Haut :**

L'association ARPAMOLY est heureuse de vous annoncer le Marché de Noël à la Maison de Pays des Monts du Lyonnais du 4 au 23 Décembre 2021 ! 19 producteurs et artisans locaux exposent du mardi au dimanche de 9h à 12h et de 14h à 18h30. Le pass sanitaire est obligatoire.